

La Ville de Magog présente son budget 2023

Magog, le 12 décembre 2022 – Les membres du conseil municipal de la Ville de Magog ont adopté ce soir, lors d’une séance extraordinaire, le budget de fonctionnement 2023 qui totalise 100,3 M\$.

Pour une résidence d’une valeur moyenne de 316 800 \$, l’augmentation du taux de taxes sera de 3,9 %, ce qui représente une hausse de 82 \$ pour l’année 2023. À ce pourcentage s’ajoutent les services tarifés liés aux collectes des matières résiduelles, au réseau municipal d’aqueduc et d’égout ou à la vidange des fosses septiques.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, explique que la hausse du compte de taxes est principalement attribuable au contexte économique actuel. « Les villes ne sont pas épargnées par l’inflation. L’augmentation des prix, par exemple ceux de l’essence et des matériaux, nous touche directement de même que nos fournisseurs. Nous devons donc composer avec des hausses de coûts dans nos opérations quotidiennes ainsi que dans certains de nos projets. Pour absorber le plus possible la hausse des prix due à l’inflation, nous avons accordé une importance à la rationalisation dans notre exercice de planification budgétaire. Nous avons fait des choix pour limiter les nouveaux projets. Nous avons aussi demandé à nos équipes un exercice de révision de leurs dépenses. L’augmentation de 3,9 % de la facture de la taxe foncière nous permettra de continuer à offrir le même niveau de services aux citoyens, de poursuivre notre développement et d’assurer le maintien de nos actifs. Nous déposons aujourd’hui un budget responsable et nous effectuerons un suivi très serré de nos investissements tout au long de l’année. »

« Nous avons la chance d’être une ville en croissance. L’augmentation des droits de mutation des dernières années nous a permis d’augmenter nos revenus et de limiter autant que possible la hausse du compte de taxes pour les citoyens. Chaque année, nous faisons également des demandes de subvention pour que certains de nos projets



puissent être partiellement financés. À court terme, ce sont plus de 30 M\$ de subventions confirmées qui nous aideront financièrement. Les excédents d’Hydro-Magog nous permettent également de réaliser des projets sans avoir à emprunter, donc sans influencer le budget de fonctionnement. Ce sont tous des exemples d’actions que nous réalisons au quotidien pour aider à équilibrer le budget de la Ville », explique le président de la Commission des finances, M. Samuel Côté.

Budget 2023 en chiffres		
Budget		100,3 M\$
Revenus municipaux		66,9 M\$
Excédents d’Hydro-Magog	(2,6 M\$ serviront à financer des investissements en immobilisation)	6,1 M\$
Augmentation du taux de la taxe foncière		3,9 %
Augmentation de la tarification des services	30 \$ (secteurs desservis)	23 \$ (secteurs non desservis)
Taux de taxes relatif à la dette		0,118 \$

Le budget 2023 est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog à ville.magog.qc.ca/budget.

Rappelons que le programme triennal d’immobilisations 2023-2024-2025 a été déposé plus tôt cet automne. Il est possible de le consulter sur le [site Internet de la Ville de Magog](http://ville.magog.qc.ca/budget).

Plan de main-d’œuvre 2023

La Ville de Magog a profité du dépôt du budget de fonctionnement pour annoncer de nouveaux postes permanents qui seront ajoutés à l’organisation en 2023. « Chaque



demande de création de postes fait l'objet d'une analyse. Nous désirons nous assurer que les nouvelles embauches reflètent les besoins de l'organisation et qu'elles touchent directement l'amélioration des services offerts à la population », explique M. Bertrand Bilodeau, président de la Commission des ressources humaines.

Les postes qui ont été acceptés en 2023 permettront de :

- continuer à améliorer les services à la population;
- accentuer les actions pour la protection de l'environnement;
- répondre aux besoins d'information et de participation citoyenne;
- augmenter l'efficacité opérationnelle d'entretien du réseau routier;
- supporter l'organisation administrative dans un marché de l'emploi en transformation;
- soutenir la croissance du territoire;
- réduire les délais d'émission de permis pour les rénovations et les constructions.

Selon l'expérience reconnue à l'embauche, ces nouveaux postes représenteront un investissement variant de 498 833 \$ à 546 034 \$ pour 2023. Dorénavant, les demandes d'embauche seront analysées en fonction des critères définis dans une politique administrative qui sera élaborée prochainement.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

